

Mairie de
Coulounieix-Chamiers

CHARTRE INTERNE

Engagements Eco-responsables



Coulounieix-Chamiers

insenda21

Ensemble, construisons un avenir durable

Mars
2013

Sommaire

Édito

Préambule

Plan d'actions

Fiche 1 : Réduction des déchets	p. 4
Fiche 2 : Papier et fournitures de bureau	p. 6
Fiche 3 : La restauration collective	p. 8
Fiche 4 : Les réunions et manifestations	p. 10
Fiche 5 : Consommation et qualité de l'eau	p. 12
Fiche 6 : Consommation d'énergie	p. 14
Fiche 7 : Les déplacements	p. 16
Fiche 8 : Les polluants	p. 18
Fiche 9 : Biodiversité	p. 20
Fiche 10 : Conditions de travail et d'accueil / Egalité des chances	p. 22
Fiche 11 : Marchés publics et commande publique	p. 24



Directeur de la publication : Jean-Pierre ROUSSARIE.
Maquette, mise en page et photo : service communication.
Rédaction : Mariette LAVIGNE.
Mars 2013 - Document Imprimé sur papier FSC



Mesdames, Messieurs les salariés municipaux,

C'est avec une grande satisfaction que j'ai l'honneur de vous présenter la charte municipale d'éco-responsabilité.

J'ai souhaité que la Municipalité s'inscrive dans une démarche concrète de développement durable en s'engageant dans la mise en œuvre d'un agenda 21 local. Je remercie à cet égard, Francis Cortez, adjoint au développement durable et au cadre de vie, pour son implication.

Cette charte, véritable guide des pratiques professionnelles contribuant au développement durable, est le premier volet de notre agenda 21. Viendra ensuite le volet territorial où sera associée bien entendu, la population. C'est pourquoi les pratiques des services municipaux et des élus se doivent d'être exemplaires.

J'ai souhaité qu'à l'échelle de la commune des actions concrètes soient mises en place en faveur de l'emploi, de l'aménagement durable, en renforçant toutes les formes de solidarité et ceci tout en veillant à valoriser notre environnement et notre cadre de vie.

Désormais la réussite de cette démarche ambitieuse nous appartient. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre implication.

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulonieix-Chamiers,



Chers collègues,

La mairie, ses salariés et ses élus s'engagent dans 11 domaines prioritaires, nés de la rencontre des bonnes pratiques, des bonnes volontés et des moyens mobilisables.

Nous voulons être pragmatiques et dans une « démarche d'amélioration continue ». La charte s'appuie sur notre expérience et les propositions de tous.

En utilisant cette charte comme guide, nous nous engageons côte à côte à gravir les marches vers un développement plus durable.

Yohann TOSTIVINT
Directeur Général des Services,

Préambule

Qu'est-ce que la charte interne de la mairie ?

Ce document regroupe l'ensemble des démarches développées en interne par les salariés, les élus et les services de la mairie en faveur du développement durable.

Une charte interne : dans quel but ?

Le but est de faire en sorte que la mairie agisse de manière éco-responsable, soit exemplaire en matière de développement durable.

Une charte interne pour deux objectifs prioritaires

- Améliorer les comportements individuels des salariés et des élus municipaux
- Définir des procédures améliorant les comportements collectifs :
 - dans chaque activité professionnelle,
 - dans les services assurant des missions de logistique ou de centralisation des achats ou procédures.

La charte interne est un guide

La charte interne sert de guide aux élus et aux salariés municipaux pour être plus éco-responsables dans leurs décisions et leurs pratiques professionnelles.

L'éco-responsabilité

L'éco-responsabilité est l'engagement des administrations à être exemplaires dans leurs modalités de fonctionnement interne.

Une collectivité éco-responsable veille à limiter les impacts de ses activités sur l'environnement, à évoluer vers d'autres modes de consommation, et à réduire les gaspillages de toute nature.

La charte interne est aussi un plan d'actions

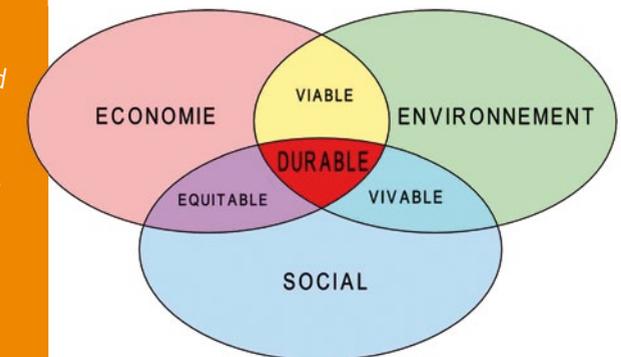
Elle se présente en 11 fiches thématiques regroupant :

- des objectifs chiffrés et l'échéance à laquelle ces objectifs doivent être atteints (en haut à gauche)
- des chiffres clés qui présentent le contexte dans lequel les actions sont mises en place (en haut à droite)
- des indicateurs qui définissent comment l'on va mesurer les progrès parcourus grâce aux actions (en haut à droite)
- les engagements de la mairie : les actions que la mairie mène en tant que collectivité (par le biais de ses décisions et des actions collectives des élus et des services)
- les actions des salariés et élus : « et moi que dois-je faire ? » : la contribution pratique de chacun par des actions concrètes à mettre en place dans son travail

Le développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Pour être durable, le développement doit concilier trois éléments majeurs : l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique.





Réduction des déchets



Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- Utilisation des filières de recyclage existantes à 90 %
 - par les services municipaux
 - dans les lieux et équipements publics municipaux
 - dans les chantiers municipaux
 - dans les réunions et manifestations municipales
- Réduire les erreurs de tri
- Achat de matériel ou fourniture jetable : inférieur à 10 %

Les engagements de la mairie

- Nous équipons tous les bureaux et espaces communs ou d'accueil de publics de corbeilles jaunes et collecteurs spécifiques accompagnés des consignes actualisées de tri.
- Nous formons les salariés et élus aux consignes de tri générales et spécifiques à leur activité.
- Nous prenons des mesures spéciales pour les déchets de restauration collective : cf. fiche 3.
- Nous mettons en place un protocole pour le tri des déchets de petits chantiers.
- Nous prenons des mesures spéciales pour les réunions et manifestations municipales (matériel de restauration, de tri, de vidéo-projection, signalétique et information) : cf. fiche 4.
- Nous privilégions les fournitures à longue durée de vie et rechargeables et non pas les fournitures jetables.
- Nous mettons en place une procédure pour commander les fournitures au plus près des besoins des salariés et des élus : nous formons les salariés à leur bonne utilisation, si besoin : cf. fiche 2.
- Nous adhérons au réseau Aquitaine Déchets.

Chiffre clé :

- **Le coût de collecte et de traitement d'1 tonne de déchets sur la CAP est de 150€ TTC**

Indicateurs de suivi

1. Volume de déchets non triés (comptage des sacs jaunes et noirs 1 fois par trimestre)
2. Erreurs de tri (vérification d'un sac jaune et d'un sac noir une fois par mois)

Et moi, que dois-je faire ?

- Je me tiens informé(e) des consignes de tri générales et particulières à mon activité, des lieux de collecte et je trie tous les déchets.
- Je prends en charge ou signale tout déchet abandonné pour que les services techniques le retire de l'espace public. Je signale un dysfonctionnement dans la collecte à mon responsable.
- Je ne commande plus de matériel à usage unique, dans la mesure du possible, et privilégie les achats durables (le meilleur rapport coût/durée, l'intégration des critères de développement durable : cf. fiche 5).
- J'utilise le matériel à disposition ou le matériel mobile (verres, poubelles, signalétique, vidéo-projecteur) cf. fiche 4.
- J'adopte une utilisation plus économe des fournitures (respect scrupuleux des dosages, réduction de la taille et du nombre de documents imprimés, recto-verso, évaluation scrupuleuse de mes besoins et usages, échanges avec les responsables des commandes, préférence pour les échanges dématérialisés : cf. fiche 6).

La restauration collective

Fiche 3

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 80 % de viandes et œufs locaux et/ou labellisés
- 80 % de produits d'entretien éco-labellisés
- 80 % d'approvisionnement régional
- 80 % d'approvisionnement local pour les fruits et légumes
- 80 % de produits de saison
- 20 % de produits bio



Nos engagements

- Les menus :
 - sont composés en concertation, par une commission des menus regroupant les familles, les enfants, les élus, les cuisiniers
 - sont validés par des spécialistes en matière d'équilibre alimentaire
 - sont composés en très grande majorité de produits frais, cuisinés sur place et servis en liaison chaude
- Nous privilégions les viandes et œufs de production locale et/ou labellisés : nous baissons la proportion de produits carnés au profit de protéines végétales
- Nous augmentons la proportion de produits locaux et de saison, bio : nous choisissons en priorité des fournisseurs de l'économie sociale et solidaires et/ou locaux
- Nous réduisons au maximum l'usage de produits d'entretien non écologiques
- Les conditionnements individuels sont évités dans la mesure du possible (coût, conservation, temps)
- nous mettons en place une procédure de tri de 90% des déchets dans les cuisines et les salles de restaurant
- Nous accentuons la vigilance sur les économies d'eau et d'énergie : fermeture des robinets et portes, signalement de toute fuite, extinction des appareils et réduction des veilles
- Nous formons le personnel aux nouvelles méthodes, procédures (instructeur du bio et circuits courts, usage de produits ménagers par exemple)

Chiffres clés :

103382 repas servis en 2011 (les quatre écoles, portage des repas et accueil de loisir sans hébergement Jean-Sigalas), 2 repas bio par mois servis sur l'année scolaire 2010-2011

Indicateurs de suivi

1. Provenance des approvisionnements : proportion des produits locaux, labellisés, bio, issus de l'insertion ou de l'économie solidaires
2. Nombre de repas avec protéines végétales en remplacement de produits carnés

Et moi, que dois-je faire ?

- Je participe au plan de vigilance d'économies d'eau et d'énergie développé en fiches 7 et 8
- J'adopte les recommandations et nouvelles procédures pour la réduction et le tri des déchets (tri des différents types de déchets)
- Je me forme aux nouvelles méthodes de travail liées à ma fonction : travail en saisonnalité et approvisionnements locaux, utilisation des produits éco-labellisés, éco-conduite

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- Évaluer les types de déchets non triés par les organisateurs
- Achat de produits de nettoyage : 90 % éco-labellisés
- Achat de fournitures jetables : moins de 5% des achats
- Achats alimentaires : 80 % de viandes et œufs locaux et/ou labellisés, 80 % d'approvisionnement régional, 80 % d'approvisionnement local pour les fruits et légumes, 80 % de produits de saison, 20 % de produits bio
- Baisse de 20% de papier pour la communication, les invitations

Nos engagements

- Nous proposons de l'eau du robinet en carafe lors des réunions plutôt que des bouteilles d'eau en plastique.
- Nous équipons les salles de réunion et de réception des affichages, des matériels (vaisselle, poubelles) nécessaires à la participation de tous à la démarche afin de faire adopter les nouvelles méthodes aux utilisateurs des lieux
- Les buvettes, stands et buffets respectent les règles d'approvisionnement :
 - priorité au local, et à défaut régional, national, européens.
 - utilisation de produits et fournitures éco-labellisés
 - les fournitures à usage unique, les conditionnements individuels sont évités dans la mesure du possible (usage, coût, conservation, temps)
- Nous atteignons l'objectif de 100 % des déchets collectés, triés et évacués au bon point de collecte.
- Nous équipons les lieux de réception de poubelles adaptées, de vaisselle et couverts lavables, de lave-vaisselle, de produits et fournitures éco-labellisés
- Nous proposons un kit mobile (poubelles, vaisselle, lave-verres, produits et fournitures, informations)
- Pour les manifestations importantes, nous empruntons des gobelets au SMD3

- Nous équipons les lieux de réunion de matériel de vidéo-projection (pour éviter la diffusion de supports papier)
- Lorsque le lieux n'est pas équipé en sanitaires, nous optons pour des sanisettes écologiques
- Notre communication respecte les objectifs d'utilisation du papier : cf. fiche 4

Chiffres clés :

Classement de l'utilisation des verres selon leur empreinte écologique, de la plus lourde à la plus légère (source ENAC) :

1. le gobelet plastique jetable
2. le gobelet compostable
3. le verre plastique lavable et recyclable
4. le verre en verre



Indicateurs de suivi

1. Vérifier les erreurs de tri et déchets non récupérés
2. Quantité de supports papier produits et quantité de réunions / de manifestation sans diffusion papier
3. Provenance des approvisionnements

Et moi, que dois-je faire ?

- Je me forme aux nouvelles méthodes : tri, vidéo-projection, etc... :
- J'anticipe leur mise en œuvre dans l'organisation des réunions et manifestations : achats et fournisseurs adaptés, utilisation des nouveaux matériels, du kit mobile, évacuation des déchets, communication, transport, prêt de verre
- Je constitue des fichiers d'adresses mails pour éliminer les envois papier superflus et les actualise régulièrement

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 10 % de consommation en moins (consommation 2010)
- Remplacement de tous les matériels par des aérateurs, boutons poussoirs



Chiffres clés :

En 2011, la mairie a consommé 18 949 m³ d'eau potable.

Le coût de 1 m³ d'eau est de 2.19 euros.

Une fuite de chasse d'eau, c'est 220 m³ par an d'eau potable (soit une perte de 660 euros).

Indicateurs de suivi

1. Volume d'eau consommé par compteur
2. Qualité de l'eau (laboratoire d'analyse et de recherche)
3. Nombre de récupérateurs d'eau de pluie mis en place (arrosage, nettoyage des véhicules...)

Et moi, que dois-je faire ?

- Participer au plan de vigilance d'économies d'eau et d'énergie :
 - Je m'assure que le robinet est fermé après utilisation.
 - Je signale tout de suite les fuites au service entretien.
 - J'utilise les débits différenciés des chasses d'eau.

Nos engagements

- Nous installons progressivement des chasses d'eau à double débit dans tous les locaux.
- Nous équipons progressivement tous les robinets en réducteurs de débit et mettons des boutons poussoirs sur la robinetterie des lavabos de tous les locaux (tous les services, écoles, ...)
- Nous limitons l'arrosage des pelouses et le lavage des véhicules en période de sécheresse.
- Nous faisons le choix de végétaux résistants et économes en eau pour les plantations
- Nous veillons aux montants des factures régulièrement (détection de fuites...) et nous relevons périodiquement les compteurs.
- Nous proposons de l'eau du robinet en carafe lors des réunions plutôt que des bouteilles d'eau en plastique.
- Nous mettons en place des récupérateurs d'eau de pluie

Consommation d'énergie

Fiche 6



Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 10 % de consommation d'électricité et de gaz en moins (par rapport à 2010)

Nos engagements

- Tous les locaux sont équipés d'ampoules à basse consommation, leds
- Nous mettons en place des minuteries dans les communs.
- Nous équipons tous les locaux de multiprises avec interrupteur pour couper les appareils en veille.
- Nous demandons aux salariés et élus leur participation aux plans de vigilance sur la consommation d'eau et d'électricité. Nous veillons à ne pas surchauffer en respectant les températures de chauffe légales
- Nous n'éclairons pas inutilement les bâtiments la nuit.
- Nous favorisons la maîtrise de l'énergie en faisant entretenir les circuits et en effectuant les réglages.
- Nous lançons un programme de modernisation et de réduction de l'éclairage public
- Nous aidons financièrement à la réhabilitation thermique de logements sociaux, nous participons au plan d'aide de l'agglomération pour inciter les colomniérois à améliorer leur habitat
- Nous utilisons l'étude thermographie de la CAP pour prioriser nos travaux de rénovation
- Nous installons un réseau de chauffage au bois sur le quartier Jacqueline Auriol
- Nos programmes de construction respectent les normes de qualité environnementale

Chiffres clés :

- En France, si tous les foyers éteignaient leurs appareils en veille, l'énergie économisée correspondrait à la consommation d'électricité des villes de Lyon et Nice réunies, selon l'ADEME. Sur 24h, un appareil en veille consomme plus d'énergie que lors de 3h d'utilisation. Un ordinateur allumé 24h/24 consomme 139 € / an d'électricité. Un degré supplémentaire représente 7% de consommation énergétique en plus.
- À la mairie, en 2010, la consommation électrique a été de 228 300 €, dont 58 600 € consacrés à l'éclairage public (rues et stades)

Indicateurs de suivi

1. Consommation électrique globale – consommation par bâtiment – consommation d'éclairage public et consommation de gaz
2. Nombre de bâtiments réhabilités ou construits avec des normes environnementales



Et moi, que dois-je faire ?

- Participer au plan de vigilance d'économies d'eau et d'énergie :
 - J'éteins mon bureau et les locaux communs en les quittant
 - Je mets en veille mes appareils électriques quand je m'absente en journée
 - Je les éteins chaque soir ainsi que le radiateur et la climatisation de mon bureau
 - Je débranche le chargeur de mes appareils mobiles en fin de charge.
 - Je veille à l'extinction des copieurs collectifs si je quitte l'étage en dernier.
 - Je participe à la maîtrise du chauffage et de la climatisation. En été, je ne mets pas la climatisation en route à moins de 26°C. Lorsque j'aère mon bureau, je coupe le chauffage ou la climatisation, si j'en ai la possibilité.



Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 10 % de réduction annuelle de la consommation de carburants de la mairie

Chiffres clés :

Les consommations 2011 pour les véhicules de la mairie sont de :
essence : 7 590 €, gasoil : 44 605 €

Indicateurs de suivi

1. Consommation de carburant par type de véhicules : voitures de services, bus, machines
2. Kilométrage effectué par véhicule



Nos engagements

- Nous poursuivons l'équipement du parc en véhicules moins émetteurs de CO2.
- Nous mettons à disposition des élus et des salariés un vélo électrique.
- Nous participons à l'achat de cartes péribus pour les déplacements personnels des salariés
- Nous formons à l'éco-conduite tous les salariés dont l'activité est en lien avec la conduite automobile et la conduite de bus et les élus
- Nous cherchons à promouvoir le covoiturage ou l'utilisation du bus dans les déplacements professionnels des salariés et les déplacements des élus : en optimisant l'information en interne sur les départs et destinations (via des solutions informatiques...), en mettant à disposition des cartes ou carnets collectifs Péribus, en incitant à voyager avec des partenaires pour les réunions lointaines
- Nous mettons en place des solutions informatiques pour éviter certains déplacements : transfert de courrier par exemple, dématérialisation de procédures internes et externes ; nous formons salariés et élus à l'utilisation de ces TIC

Et moi, que dois-je faire ?

- Je privilégie la marche à pied, les transports collectifs (bus, train) et le co-voiturage pour les déplacements professionnels.
Par exemple en :
 - recherchant le co-voiturage en interne et avec des participants extérieurs à la mairie pour les réunions communes hors agglomération.
 - utilisant les cartes ou carnets collectifs Péribus pour les déplacements professionnels.
- Je profite de l'aide de la mairie pour l'achat d'une carte Péribus à titre personnel.
- Je privilégie les appels et les courriels sur les déplacements physiques, si c'est aussi efficace.
- Je me forme à l'utilisation des TIC



Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- 80 % de produits de nettoyage éco labellisés
- 50 % de fournitures éco labellisées
- Zéro javel, chlore, cationique, ammonium quaternaire, SVHC, CMR
- Zéro herbicide
- 50 % de peintures éco-labellisées
- 50 % de produits techniques biodégradables
- Augmentation progressive de la part du bio dans les approvisionnements

- Nous anticipons le démontage et recyclage des matériels, matériaux, mobiliers achetés
- Nous insérons des critères environnementaux dans le choix des achats et dans les marchés publics y-compris pour les marchés de mobilier et les chantiers de construction
- Tous nos réseaux informatiques sont filaires
- Nous équipons les bureaux et salles de plantes dépolluantes pour l'air intérieur

Nos engagements

- Nous mettons en place une charte zéro herbicide
- Nous augmentons la part des produits éco labellisés (ou bio dégradables) dans tous les services : technique, restauration, entretien
- Nous bannissons les produits reconnus dangereux pour les utilisateurs ou les usagers des lieux : substances qualifiées d'extrêmement préoccupantes (SVHC pour Substances of Very High Concern) et produits chimiques cancérigènes et/ou mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction (CMR).
- Nous augmentons la part des fournitures éco-labellisées
- Nous augmentons progressivement la part du bio dans les approvisionnements : cuisine centrale, réceptions et manifestations, en se fournissant notamment auprès de circuits courts.
- Nous formons les salariés à l'utilisation de nouveaux produits et de techniques alternatives
- Nous anticipons l'entretien des locaux et des espaces extérieurs dès la conception des futures réalisations

Chiffres clés :

Les allergies alimentaires, de contact, respiratoires sont en augmentation. Exemples : l'allergie alimentaire a doublé en 5 ans (1995 à 2005) ; en 20 ans, la prévalence de l'asthme a au moins doublé chez les enfants de 7 à 14 ans.

Indicateurs de suivi

1. Achat de produits et fournitures éco-labellisés dans les différentes catégories de produits
2. Part du bio dans les approvisionnements

Et moi, que dois-je faire ?

- Je me forme à l'utilisation de nouveaux produits ou techniques alternatives
- J'anticipe l'entretien, le démontage, le recyclage dès la phase d'élaboration des projets
- J'aère mon bureau 15 minutes chaque jour si possible



Conditions de travail et d'accueil

Égalité des chances

Fiche 10



Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- Mettre en place :
 - une charte pour l'accueil du public
 - un livret pour l'accueil des salariés
- Développer la formation des salariés et des élus

Nos engagements

- Nous mettons en place une procédure d'accueil des nouveaux salariés
- Nous poursuivons l'accueil des nouveaux habitants
- Nous sommes particulièrement vigilants à la mixité dans les services, aux conditions de travail des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés et au reclassement des collaborateurs le souhaitant
- Nous apportons aux salariés des avantages sociaux : association du personnel, proposition de contrats groupes facultatifs en matière de santé et de prévoyance
- Nous informons les salariés sur les formations du CNFPT et les incitons à se former ainsi que les élus
- Nous mettons en place des formations en interne
- Nous rémunérons les étudiants stagiaires dès le 1^{er} mois de stage (sauf stage d'observation)
- Nous accueillons des apprentis, des stagiaires en insertion professionnelle
- Nous mettons en place une charte d'accueil « services publics » pour l'accueil des usagers

Chiffres clés :

Nombre de jours de formation réalisés en 2011 auprès des 142 titulaires et de la cinquantaine de contractuels : 142 jours

Indicateurs de suivi

1. Ratio homme/femme, taux d'emploi des salariés reconnus travailleurs handicapés, des femmes aux postes d'encadrement
2. Nombre de jours de formation réalisés, nombre de stagiaires ou apprentis accueillis.
3. Nombre de plaintes recevables des usagers, délai moyen de réponse aux courriers des usagers

Et moi, que dois-je faire ?

- Je respecte mon environnement professionnel (locaux et matériel),
- Je participe à l'intégration des nouveaux collègues, je m'informe du fonctionnement de la mairie avec le livret pour l'accueil des salariés
- Je fais preuve de civilité et d'esprit d'entraide
- Je m'informe des formations disponibles
- Je participe à la mise en place de la charte d'accueil « service publics »



Marchés publics et commande publique

Fiche 11

Objectifs chiffrés pour fin 2014 :

- Augmenter la part de nos achats auprès des entreprises dites « sociales »
- Augmenter le nombre de fournisseurs engagés dans une démarche formalisée de développement durable
- 100 % des procédures prenant en compte la démarche développement durable des candidats

Nos engagements

- Nous demandons aux entreprises de présenter leur démarche en terme de développement durable et nous insérons ce critère dans l'étude des candidatures et propositions des entreprises
- Nous mettons en place un protocole de tri des déchets concernant les petits chantiers, à destination des salariés et des candidats aux appels d'offres
- Nous privilégions les commandes en plusieurs lots et de petites tailles, de manière à donner la possibilité aux TPE, PME-PMI, y compris de l'économie sociale et locale de répondre
- Nous favorisons l'appel à des entreprises ou associations d'insertion sociale par le travail, à des entreprises du secteurs de l'économie sociale
- Nous participons à l'insertion professionnelle de personnes handicapées en assurant certains achats clairement identifiés auprès de centres spécialisés.
- En préalable à toute commande importante (chantiers, grands équipements...), nous organisons une concertation avec les salariés concernés.
- Nous adhérons au Réseau Aquitain des Acheteurs Publics.



**Mairie de Coulounieix-Chamiers
Av. du Général de Gaulle
24660 Coulounieix-Chamiers
☎ 05.53.35.57.57**

contact : agenda21@coulounieix-chamiers.fr

**Ce document est disponible au téléchargement sur le site :
www.coulounieix-chamiers.fr**